



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

PRÉFECTURE
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE ET DES ÉLECTIONS
SECTION DES ÉLECTIONS

ÉLECTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES DES 15 ET 22 MARS 2020

A R R Ê T É N° 2020/

**portant modification de l'arrêté n° 2020/678 fixant la liste des candidats
pour le 1^{er} tour de scrutin dans la commune de Créteil**

**Le Préfet du Val-de-Marne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code électoral ;

Vu le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019/4043 du 16 décembre 2019 fixant les dates d'ouverture et de clôture du délai de dépôt des candidatures ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020/678 fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour de scrutin dans la commune de Créteil ;

Vu le procès-verbal du tirage au sort effectué le vendredi 28 février 2020 par le représentant de l'État en vue de l'attribution des panneaux d'affichage ;

Sur proposition de la Secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 – La disposition suivante de l'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 2020/678 fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour de scrutin dans la commune de Créteil est modifiée comme suit :

N° panneau	Titre de liste	
	Ancienne rédaction	Nouvelle rédaction
4	Ensemble au cœur de la ville conduite par M. Mustapha ABBAOUI	Ensemble au cœur de notre ville conduite par M. Mustapha ABBAOUI

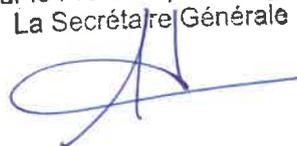
.../...

Article 2 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 – La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le

Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal line extending to the right.

Mireille LARREDE